Formulaire d’inscription et de Réinscription 2021-2022

La facturation de l’année scolaire 2021-22 sera basée sur les informations indiquées sur ce formulaire.

Nom et Prénom de l’élève : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

O Inscription O Résinscription

Nous vous prions de cocher vos souhaits pour la facturation.

Année scolaire de l’enfant

* 8HS
* 9HS
* 10HS
* 11HS

Mode de paiement

* Annuel
* Semestriel
* Trimestriel
* Mensuel (sur demande uniquement)

Voie

* Traditionnel

CHF12'000.00 (annuel)

Frais d’écolage, frais de matériel scolaire et frais d’inscription

Payable d’avance:

- Par trimestre (fin juillet, fin novembre et fin février)
- Par semestre (fin juillet, fin novembre)

- Par année (fin juillet)

- Mensuel, le paiement doit être en accordé par la direction

Pour le 2ème enfant de la même famille fréquentant l’école, 10% de rabais est appliqué sur l’écolage.

Un montant de CHF 900.- vous sera demandé et facturé avec les frais d’inscription. Ce forfait inclut les frais de matériel scolaire et des frais divers.

Des frais d’inscription de CHF 400.- (anciens élèves) ou CHF 800.- (nouveaux élèves) sont également facturés.

* Bilingue
CHF19’000.00 (annuel)

Option (11HS uniquement)
CHF 2’000.00 pour l’année

* OSE
* OSH
* OLA
* OLM
* Pas d’option

Sessions d’études

(voie traditionnelle uniquement)

CHF 700.00 par jour / année

* Lundi
* Mardi
* Jeudi
* Vendredi
* Pas de devoirs surveillés

Cours de soutien individuel

CHF 75.00/45 min

* Français
* Mathématiques
* Allemand
* Anglais
* Sciences
* Coaching sur mesure

Repas
CHF 14.-/repas

* Lundi
* Mardi
* Jeudi
* Vendredi
* Pas de repas

Régime

* Sans porc
* Sans Gluten
* Sans lactose
* Végétarien
* Normal

Nous vous prions de prendre note que l’inscription au repas est valable pour un trimestre, de ce fait, aucun changement ne pourra être apporté avant la fin du mois de octobre 2021.

Procédure d'inscription et de résincription :

La place de l’élève est confirmée et réservée pour l'année académique à réception :

(i) du sommaire des frais d’écolage dûment complété et signé, et

(ii) du paiement des frais d’inscription de CHF 800.- ou des frais de réinscription de CHF 400.- dans un délai de trente jours ouvrables

(iii) du paiement des frais de matériel de CHF 900.-

Engagement (voir également les conditions générales):

En signant le sommaire de frais d’écolage de demande d’admission ou de réinscription, les parents, ou, le cas échéant le détenteur de l’autorité parentale, s’engagent à régler l’écolage pour l’année scolaire complète.

* Tout élève est inscrit pour la durée de l’année scolaire. Tout retrait d’inscription en cours d’année doit être adressé par courrier recommandé. La date de réception de votre courrier sera considérée comme date officielle d’annulation. Le non-paiement de l’écolage ne sera pas considéré comme une annulation de votre inscription.
* En cas d’annulation intervenant après la confirmation de l’inscription et avant la rentrée scolaire officielle, la finance d’inscription ainsi que 20% de dédommagement seront exigés.
* En cas d’annulation de l’inscription ou la réinscription à partir du premier jour de l’année scolaire, l’écolage annuel est dû.
* En cas d’absence prolongée, aucune réduction de l’écolage ne sera accordée.
* En cas de départ anticipé pour cause de mutation ou de renvoi pendant l’année scolaire, l’écolage de l’année interrompue est dû en totalité.
* Les élèves arrivés en cours d’année doivent, en plus des frais d’inscription, s’acquitter de l’écolage du trimestre en cours, et du/des trimestre(s) restant(s) de l’année scolaire en cours.
* Si l’élève inscrit en cours d’année ne se présente pas à la date d’entrée confirmée, l’écolage est dû pour le ou les trimestres restants de l’année scolaire.
* Retards de paiement : dès le 2ème rappel, un forfait de CHF 100.00 sera facturé.

L’Ecole se réserve le droit de :

* Renoncer à organiser des cours pour raison d’effectif insuffisant.
* Regrouper les classes par suite de désistement et modifier les heures de cours.
* Résilier l’engagement pour absences fréquentes – indiscipline – travail négligé.

Lieu et date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom et Signature du réprésentant légal : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_